Mode d'emploi formulaires éco-prêt

Si vous projetez de réaliser des travaux financés par un éco-prêt à taux zéro, il vous faudra remplir le cadre B (ci-contre) du formulaire-type « Devis » de votre client, ainsi que, après travaux, le formulaire type « Facture »

Chaque entreprise remplit, parmi les six cases, la ou les cases qui corresponde(nt) à son ou ses lots de travaux dans le logement.

Chaque entreprise remet également au client pétitionnaire un devis détaillé qui doit permettre au client et au banquier :

- d'identifier précisément les matériaux, équipements et appareils éligibles à l'éco-prêt à taux zéro (nature et performance),
- d'identifier précisément les « travaux induits » qui sont eux aussi éligibles à l'éco-prêt à taux zéro,
- de connaître, pour ces deux éléments, les montants de travaux correspondants TTC.

Les factures de travaux des entreprises devront, elles aussi, être détaillées comme les devis.

L'objectif est que le banquier :

a. s'assure que les travaux sont éligibles à l'éco-prêt,
b. puisse calculer le montant du prêt pour financer les travaux,
c. puisse payer les travaux éligibles à l'éco-prêt.

La précision des formulaires, de vos devis et de vos factures sont donc essentiels pour que votre client bénéficie de l'éco-prêt et, lorsqu'il le peut, cumule avec le crédit d'impôt.

Les devis comme les factures doivent indiquer séparément le coût des matériaux, équipements et appareils, d'une part, et le coût de la pose, d'autre part, dans la perspective du cumul avec le crédit d'impôt.

Indications pour le remplissage des cases du formulaire

Il y a, dans le formulaire, six cases correspondant chacune à une catégorie de travaux :

- Isolation thermique performante des toitures
- Isolation thermique performante des murs donnant sur l'extérieur
- Isolation thermique performante des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur
- Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants
- Equipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable
- Equipements de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable

Pour qu'il y ait un « bouquet de travaux » éligible à l'éco-prêt, il faut qu'une case soit cochée dans au minimum, deux catégories de travaux différentes. Exemple : isolation de la toiture et équipement de chauffage utilisant une EnR

1 **$R_{additionnelle}$** : cela correspond à la résistance thermique issue des nouveaux matériaux posés. En aucun cas la résistance thermique du support d'origine n'est prise en compte dans le calcul.

2 **Uw** : le Uw ou Ujn est mentionné sur le produit.

- Uw (w pour window) correspond au coefficient de transmission thermique de la fenêtre nue (menuiserie et vitrage), sans fermeture (volet),
- Ujn (jn pour jour/nuit) correspond au coefficient de transmission thermique de la fenêtre nue (menuiserie et vitrage) et de sa fermeture extérieure (volet plein ou volet roulant).

COP (coefficient de la performance) correspond à la capacité d'une pompe à chaleur à restituer la chaleur.

3 **Coût total revenant au logement en € TTC**, il comprend :

- le coût des matériaux, équipements et appareils,
- le coût de la main-d'œuvre,
- le coût des travaux induits (matériaux et main-d'œuvre).

IMORTANT : il faut pouvoir retrouver ce coût total TTC éligible à l'éco-prêt dans votre devis.

4 **N° RM, RCS ou SIREN** :

- n° RM correspond au Répertoire des Métiers pour les entreprises artisanale relevant du secteur des métiers,
- n° RCS correspond au Registre du Commerce et des sociétés pour les sociétés (et commerçants),
- SIREN est le n° d'enregistrement et d'identification au Répertoire National des Entreprises (9 chiffres),

Il faut renseigner une seule des trois informations (RM ou RCS ou SIREN).

5 **Mention de l'assurance** : il faut inscrire le n° de votre police d'assurance « Multirisque professionnelle ».

IMPORTANT !
Si le client et le banquier sont d'accord, il est possible de mettre en place un système de paiement direct de vos travaux, sur présentation de votre devis ou facture. Pour ce faire, il vous faudra remettre au banquier un RIB de votre entreprise. Proposez-le à votre client !

Juin 2009

CADRE B - Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt

Mode d'emploi valable pour les deux formulaires : DEVIS et FACTURE

À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par le porteur du projet (architecte, maître d'œuvre...) le cas échéant

Je soussigné(e) :
certifie sur l'honneur que les travaux prévus respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A.

Nom de l'entreprise :
N° RM, RCS ou SIREN :
Mention de l'assurance :
Fait à le Signature Tampon

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement. En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A.

☑ **Isolation thermique performante des toitures**

☐ Isolation de combles perdus	$R_{additionnelle}$ =…… (m².K)/W	≥ 5
☐ Isolation de combles aménagés	$R_{additionnelle}$ =…… (m².K)/W **1**	≥ 4
☐ Isolation de toiture terrasse	$R_{additionnelle}$ =…… (m².K)/W	≥ 3

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon

☐ **Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants**

☐ Pose d'une chaudière à condensation et d'un programmateur de chauffage		
☐ Ou bien pose d'une chaudière basse température et d'un programmateur de chauffage (uniquement dans les cas prévus par l'arrêté)		
☐ Ou bien pose d'une pompe à chaleur et d'un programmateur de chauffage	COP =… **2**	≥ 3,3

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon

☐ **Isolation thermique performante des murs donnant sur l'extérieur**

☐ Isolation des murs	$R_{additionnelle}$ =…… (m².K)/W **1**	≥ 2,5

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon

☐ **Équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable**

☑ Pose d'une chaudière bois	Classe =……	≥ 3
☐ Ou bien pose d'un système de chauffage par poêles bois, foyers fermés ou inserts	Rendement =……	≥ 70%

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon

☐ **Isolation thermique performante des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur**

☐ Pose de fenêtres	Uw =…… W/(m².K)	≤ 1,8
☐ Pose de fenêtres + volets **2**	Ujn =…… W/(m².K)	≤ 1,8
☐ Pose d'une seconde fenêtre devant une fenêtre existante (doubles fenêtres)	Uw =…… W/(m².K)	≤ 2

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon

☐ **Équipements de production d'eau chaude utilisant une source d'énergie renouvelable**

☐ Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire avec capteurs certifiés CSTBât ou Solar Keymark ou équivalent

Coût total revenant au logement en € TTC = **3**
Nom du signataire :
Nom de l'entreprise : **4**
N° RM, RCS ou SIREN : **5**
Mention de l'assurance :
Numéro de devis (facultatif) :
Fait à le
Signature Tampon